FCPE
HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Rapport annuel
au 31 décembre 2024

HSBC Asset Management

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Sommaire

Informations concernant les placements et la gestion **3**

Rapport d'activité **7**

Informations réglementaires **20**

Evolution de la performance **23**

Certification du Commissaire aux Comptes **25**

Comptes Annuels **30**

Bilan Actif 31

Bilan Passif 32

Compte de résultat 33

Annexes **35**

Informations générales 36

Evolution des capitaux propres et passifs de financement 42

Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés 44

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat 52

Inventaire des actifs et passifs en EUR 56

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Informations concernant les placements et la gestion

Forme juridique

HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS est un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE).

Un FCPE est un Organisme de Placement Collectif (OPC), c'est-à-dire un produit d'épargne qui permet à plusieurs investisseurs de détenir en commun un portefeuille de valeurs mobilières. Le FCPE est réservé aux salariés des entreprises et destiné à recevoir et à investir leur épargne salariale.

Le Fonds est régi par les dispositions de l'article L.214-24-35 et L.214-164 du Code monétaire et financier.

HSBC Asset Management

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Code AMF : 990000062519

Le FCPE est géré par HSBC Global Asset Management (France), agréé en France sous le n° GP 99026 et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). HSBC Global Asset Management (France) appartient au groupe HSBC.

Site Internet : www.assetmanagement.hsbc.fr Appelez le 01 41 02 66 06 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de HSBC Global Asset Management (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Date de publication : 4 juin 2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) de droit français individualisé de Groupe

Durée :

Le FCPE est créé pour 99 ans à compter de son agrément.

Objectifs

- Classification : Actions internationales
- Le FCPE a pour objectif de gestion de surperformer, sur sa durée de placement recommandée, l'indicateur de référence EuroStoxx (NR).
  Il est géré activement par rapport à l'indicateur de référence et la composition de son portefeuille peut différer de celle de l'indicateur de référence. Le risque du FCPE est suivi relativement à cet indicateur. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en oeuvre par rapport à l'indicateur de référence est : important.
- Le FCPE est orienté sur les marchés d'actions de la zone euro avec une possibilité d'intervenir sur les marchés hors zone euro.
  L'exposition sur les marchés d'actions représente au minimum 60% et au maximum 110 % de l'actif du FCPE.
  L'exposition sur les marchés étrangers représente au maximum 30 % de l'actif du FCPE.
  Le risque de change représente donc 30% maximum de l'actif du FCPE.
- Les investissements en actions seront effectués exclusivement indirectement par la détention de parts ou d'actions d'OPCVM français ou de Fonds d'investissement à vocation générale de droit français de classifications "Actions françaises", "Actions de pays de la zone euro", "Actions des pays de l'Union européenne" et "Actions internationales" et/ou d'OPCVM européens assimilés et/ou de fonds d'investissement éligibles aux FCPE, qu'ils soient gérés, ou non, par HSBC Global Asset Management (France) ou une société liée.
  Ces instruments sont utilisés afin de :
  piloter l'allocation tactique,
  diversifier efficacement le portefeuille,
  gérer la trésorerie résiduelle.
- Le FCPE n'intervient pas directement sur les marchés dérivés. Cependant, les OPC sous-jacents peuvent intervenir sur ces marchés dans un but de couverture, d'exposition ou d'arbitrage.
- Les revenus sont réinvestis dans le FCPE.
- Votre demande de souscription dans le FCPE sera exécutée à la valeur liquidative suivant l'opération d'investissement selon les modalités définies par le Teneur de Compte.
- Vous pouvez demander le rachat de vos parts de façon quotidienne soit par Internet / application mobile soit par courrier adressé au Teneur de Compte. Le rachat est exécuté, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE, chaque jour ouvré, sur la base de la 1ère valeur liquidative calculée à compter du 1er jour ouvré qui suit la réception de votre ordre (Internet / application mobile : ordre reçu avant minuit - Courrier : ordre reçu avant 14h). Toute demande parvenue après ces heures limites sera exécutée sur la base de la valeur liquidative suivante. Si vous bénéficiez d'un motif de déblocage anticipé, votre demande est effectuée par courrier ou par internet (sauf motifs décès ou surendettement) dans les mêmes délais de réception que les ordres envoyés par courrier.

Investisseurs de détail visés

Ce FCPE est ouvert aux salariés et anciens salariés retraités et préretraités du Groupe HSBC Continental Europe.
Il est conseillé aux investisseurs potentiels d'avoir un horizon de placement de 5 ans minimum.
Le FCPE ne présente aucune garantie ni protection de capital ; les investisseurs doivent être capables d'assumer des pertes égales au montant de leur investissement dans le FCPE.

Informations supplémentaires :

Dépositaire : CACEIS BANK.
Teneur de compte : HSBC Epargne Entreprise (France).
Le règlement du FCPE, ses derniers rapport annuel et rapport semestriel sont disponibles, en langue française, sans frais, sur Internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr). Vous pouvez également obtenir, sur simple demande auprès de votre service du personnel, communication de ces documents.
La valeur liquidative du FCPE peut être consultée au moyen des outils de communication proposés par le Teneur de Compte. Elle est affichée ou diffusée sur tout support dans les locaux de votre Entreprise et de ses établissements.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible — **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Se référer au règlement du FCPE pour la liste complète des risques.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans **Investissement de 10 000 EUR**		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 1 890	EUR 1 940
	Rendement annuel moyen	-81,06 %	-27,93 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 200	EUR 8 690
	Rendement annuel moyen	-17,95 %	-2,76 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 340	EUR 12 190
	Rendement annuel moyen	3,42 %	4,04 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 14 580	EUR 15 310
	Rendement annuel moyen	45,83 %	8,90 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre juin 2018 et juin 2023. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre juin 2016 et juin 2021.

Que se passe-t-il si HSBC Global Asset Management (France) n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du FCPE géré par la société de gestion sont conservés chez la banque dépositaire du FCPE, séparément de la société de gestion et des fonds propres du dépositaire, conformément au principe de la ségrégation des actifs. Les parts du FCPE constituant votre épargne, sont conservées sur un compte ouvert en votre nom auprès du teneur de compte, sécurisé par le même principe de ségrégation des comptes. Par conséquent, en cas de faillite de l'un de ces acteurs, vos parts de FCPE restent votre propriété et n'entrent donc pas dans le périmètre de la faillite. Toutefois, en cas de défaillance, s'il venait à manquer des parts sur votre compte, un système d'indemnisation plafonnée est prévu via le fonds de garantie des dépôts et de résolution (FGDR). Par ailleurs, le transfert des actifs vers un FCPE géré par une autre société de gestion et un autre dépositaire ou le changement de teneur de compte peuvent être décidés à tout moment.

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évoluerait de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans**
Coûts totaux	72 EUR	447 EUR
Incidence des coûts annuels *	0,7 %	0,8 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,79% avant déduction des coûts et de 4,04% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Aucun coût d'entrée n'est prélevé.	0 EUR
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est prélevé.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,71 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels de l'exercice précédent, clos en décembre 2023.	71 EUR
Coûts de transaction	0,01 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	1 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Les frais de gestion, fixés à 0,23% l'an de l'actif net du FCPE, ainsi que les frais de fonctionnement du conseil de surveillance sont pris en charge par l'entreprise.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période minimale de détention recommandée : 5 ans

Un investissement dans ce FCPE doit être considéré comme un investissement à long terme. Cette durée de détention recommandée tient compte des caractéristiques du produit, des classes d'actif des sous-jacents et de leur niveau de risque. Les modalités de rachat de vos parts sont détaillées dans la rubrique « En quoi consiste ce produit ? ». Il n'y a pas de pénalités si vous souhaitez racheter totalement ou une partie de votre investissement dans le FCPE avant la période minimale de détention recommandée mais cela peut avoir une conséquence sur les performances attendues. Votre teneur de compte d'épargne salariale peut éventuellement prélever des frais pour le traitement de ces opérations de rachat.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le FCPE ou la société de gestion HSBC Global Asset Management (France). Cette réclamation doit être adressée à l'adresse suivante : HSBC Asset Management (France) – Service Clients / Réclamations / Epargne Salariale - Immeuble « Cœur Défense » - 110 espl. Du Général de Gaulle - 75419 PARIS CEDEX 08 ou par email à service-clients-ee.hbfr-amfr@hsbc.fr. Si vous le jugez nécessaire, vous avez la possibilité de vous adresser à la Direction Générale d'HSBC Asset Management (France) en écrivant à l'adresse suivante : HSBC Asset Management (France) - Direction Générale - Immeuble « Cœur Défense » - 110 espl. Du Général de Gaulle - 75419 PARIS CEDEX 08.

Si vous estimez que notre réponse n'est pas satisfaisante, vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF en écrivant à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02. Pour toute information sur la médiation, consultez le site de l'AMF, rubrique Médiateur :http://www.amf-france.org/. Notre politique de réclamation est disponible sur notre site internet www.assetmanagement.hsbc.fr

Autres informations pertinentes

Les calculs des scénarios de performance passés du FCPE et les informations relatives aux performance passées sur les 10 dernières années sont disponibles sur internet www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr.

L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur le FCPE (Cf. Réglement du FCPE - mécanisme de swing pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.

Le régime fiscal des revenus et gains que vous réalisez lors du rachat de vos parts, est celui du pays de votre résidence fiscale. Selon la réglementation française, l'indisponibilité de vos parts (sauf cas de déblocage anticipé) est la contrepartie de l'exonération totale de l'impôt sur le revenu, à l'exception des prélèvements sociaux en vigueur.

Le Conseil de Surveillance, dont la mission est de veiller à vos intérêts en tant que porteur de parts du FCPE, est composé de 15 membres : 9 représentants des porteurs de parts, désignés par le Comité Social et Economique, et 6 représentants de l'entreprise, désignés par la Direction.

Transfert automatique : les parts des salariés ayant quitté l'Entreprise (à l'exception des parts des retraités et préretraités) seront transférées dans le compartiment multi-entreprises HSBC EE ISR ACTIONS EURO (F) du FCPE HSBC EE ISR à l'expiration du délai d'un an à compter de la date du départ du bénéficiaire. Le transfert concerne les parts constituées à compter du 1er janvier 2009.

La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Durant le premier trimestre 2024 (T1), l'économie américaine s'est révélée plus solide que prévu, ce qui a entraîné de fortes révisions haussières sur les prévisions de croissance en 2024[1] à 2.2% contre 1.2% fin décembre. Le dynamisme de la consommation des ménages et la baisse du taux d'épargne ont entretenu la demande, la résilience du marché de l'emploi, ainsi que la confiance du secteur privé. En Europe, les indicateurs avancés (enquêtes PMI, confiance des consommateurs) se sont améliorés, soutenus par le secteur des services, ce qui contraste avec la faiblesse du secteur industriel. Les risques de récession en zone euro se sont donc nettement atténués au T1, malgré une activité atone au T4 2023. En Europe, les économistes tablent sur une quasi-stagnation de l'activité en 2024, tant au Royaume-Uni (0.3% contre 0.1% en 2023) qu'en zone euro (0.5% contre 0.4% en 2023). Dans les économies émergentes, l'Inde continue de surprendre favorablement, grâce au déploiement de ses infrastructures, et au dynamisme de la consommation et des exportations. En Chine, l'absence de reprise du secteur immobilier a entraîné de la part des autorités un renforcement des mesures de soutien (baisse des réserves obligatoires des banques, réduction des taux de crédit immobilier, mise en place d'un fonds de stabilisation). Les tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis n'ont pas empêché un redressement des indicateurs avancés (enquêtes PMI en amélioration ce trimestre). Le ralentissement de l'économie chinoise devrait se poursuivre, en douceur, avec une évolution du PIB attendue de 4.6% en 2024 et 4.4% en 2025 (contre 5.2% en 2023). Dans un environnement économique relativement moins marqué par le risque de récession, les publications d'inflation ont évolué de manière contrastée, avec des surprises haussières aux Etats-Unis (3.5% en mars contre 3.4% attendu, et 3.4% en décembre), et baissières en zone euro (2.4% en mars contre 2.5% attendu, et 2.9% en décembre). Cependant aux Etats-Unis comme en zone euro, le point de résistance reste l'inflation hors énergie et alimentaire (en mars à 3.8% et 2.9% respectivement). Cette persistance résulte du dynamisme du secteur des services, et de la croissance des salaires dans un contexte d'amélioration de la productivité relativement faible, probablement en raison de plusieurs facteurs : rétention de main d'œuvre, baisse des heures travaillées, hausse de l'absentéisme, ou encore augmentation relative de la main d'œuvre généralement moins qualifiée. L'évolution de la productivité et des coûts salariaux unitaires, du fait de leur large impact sur les marges des entreprises influencent directement les prix. Ces indicateurs sont donc très surveillés pour diriger la politique monétaire et anticiper les évolutions des taux directeurs et des conditions financières.

Au second trimestre 2024 (T2), l'économie mondiale a poursuivi son redressement, marqué par des inflations plus élevées que prévu et les risques de divergences des politiques monétaires. L'inflation aux Etats-Unis a en effet de nouveau surpris à la hausse en mars à 3.5%, avant de refluer en avril (3.4%) et en mai (3.3%). L'inflation en zone euro s'est révélée plus persistante que prévu, avec une évolution entre 2.4% et 2.6% ce trimestre, dans un contexte de reprise économique. La croissance du PIB au T1 a en effet surpris favorablement en Europe et aux Etats-Unis, avec la poursuite d'une hausse de la consommation des ménages. Les enquêtes des directeurs d'achat (PMI) de mars à mai ont signalé que la croissance de l'activité privée se poursuivrait en Europe, grâce à la dynamique des services et malgré les difficultés du secteur industriel. Les risques inflationnistes ont semblé plus élevés aux Etats-Unis qu'en Europe, car la demande américaine reste dynamique et supérieure à son potentiel, ce qui n'est pas le cas en Europe où les contraintes d'offre dominent. Aussi la Réserve Fédérale américaine a renouvelé des signaux de vigilance quant au démarrage de son cycle d'assouplissement monétaire, ce qui n'a pas manqué d'influencer les banques centrales des pays émergents qui subissent des risques sur leurs devises. L'inflation des pays émergents est en effet plus élevée que dans les pays développés, et les risques inflationnistes sont exacerbés dans

[1] Consensus Bloomberg au 31/03/2024.

un contexte d'incertitudes géopolitiques, de volatilité des prix du pétrole et du gaz, et de forte remontée des cours du blé et du cuivre. Enfin l'augmentation des anticipations de différentiels de taux des banques centrales ont en partie pesé sur les devises émergentes, ce qui a entretenu une inflation élevée via les prix des biens importés. En Chine, les publications économiques se sont révélées mitigées, avec une faiblesse de la demande intérieure et une inflation atone (0.2% en juin). Cependant, les autorités chinoises ont poursuivi leur soutien au secteur immobilier, notamment via des mesures macroprudentielles et la conversion des logements invendus en logements sociaux. La dynamique des exportations chinoises s'est maintenue au T2, malgré les tensions commerciales avec les Etats-Unis et les risques d'escalade, avec l'imposition de nouveaux droits de douane, notamment sur les véhicules électriques, panneaux solaires ou batteries lithium-on.

Au troisième trimestre (T3) 2024, les risques géopolitiques, les incertitudes liées aux élections américaines et aux choix de politiques fiscales tant en Europe qu'aux Etats-Unis ont laissé les économistes dans l'expectative, entre le scénario d'un atterrissage en douceur ou celui de récession. La poursuite de la modération de l'inflation aux Etats-Unis (2.5% en août après 3.3% en mai), en zone euro (1.8% en septembre contre 2.6% en mai) et dans une majorité de pays émergents a permis de nouvelles baisses de taux des banques centrales, et cela dans le contexte d'une certaine résilience de l'économie. En effet, l'accélération du PIB américain au T2 a surpris à la hausse (3.0% en variation trimestrielle annualisée contre 2.0% attendu et 1.4% au T1), en particulier la consommation des ménages. De plus, l'historique du PIB américain a été révisé positivement, notamment le taux d'épargne et les revenus des ménages qui ont bénéficié de gains d'intérêt sur les placements et dépôts lors de la remontée des taux. Aux Etats-Unis, les rapports de l'emploi (en particulier la hausse du taux de chômage à 4.3% en juillet contre 4.1% attendu, après un plus bas de 3.4% en avril 2023) ainsi que la détérioration des enquêtes de confiance (notamment dans le secteur manufacturier) ont établi que le risque de récession était plus élevé que celui lié à la persistance de l'inflation. En zone euro, la croissance du PIB est certes ressortie en ligne avec les attentes (0.2% t/t au T2), mais grâce à la contribution positive du commerce extérieur et de moindres importations du fait de la contraction de la demande domestique. Les divergences au sein de la région se sont accentuées, avec une détérioration de l'activité en Allemagne, une certaine résilience en Italie et France, et une forte expansion en Espagne. Ailleurs en Europe, la reprise économique au Royaume-Uni s'est poursuivie au T2, quoiqu'à un rythme plus modéré, tirée par la dépense publique et les investissements privés. Avec les nouvelles règles fiscales de l'Union européenne et le nouveau gouvernement du Royaume-Uni, les choix de politique fiscale vont impacter l'activité économique, avec des effets multiplicateurs incertains sur les prochaines années. En Chine, après une croissance inférieure aux anticipations (0.7% t/t au T2 contre 0.9% attendu et 1.6% au T1), les autorités ont amplifié leur soutien aux secteurs immobilier et financier fin septembre, et ont signalé de nouvelles mesures en faveur de la demande domestique.

Au quatrième trimestre 2024 (T4), dans les pays développés, la croissance du PIB au 3ième trimestre a été plus soutenue que prévu dans l'ensemble, grâce à la consommation des ménages, notamment aux Etats-Unis, en zone euro et au Japon. La désinflation a permis une amélioration du pouvoir d'achat sur fonds de résilience du marché de l'emploi et d'assouplissements des conditions financières. Cependant au cours du 4ième trimestre, les indicateurs de confiance ont signalé une modération de l'activité, tirée par la poursuite du décrochage du secteur manufacturier, et cela malgré une certaine résilience des services. Les politiques commerciales et fiscales proposées par la nouvelle administration américaine à partir de 2025 ont exacerbé les inquiétudes des milieux d'affaires. En Europe la nécessité de retrouver un équilibre budgétaire et la probabilité d'un relèvement de la fiscalité ont entraîné un nouveau repli de la confiance des ménages, ce qui risque d'affaiblir la consommation, principal pilier de l'activité économique. Aussi les prévisions de croissance du PIB en 2025[2] ont été révisées à la baisse en zone euro de +1.3% septembre[3] et à +1.0% en décembre[2], du fait de l'Allemagne (PIB révisé à +0.4%[2] contre +1.0% en septembre), et en France (PIB révisé à +0.7%[2] contre +1.1% en septembre[3]). Dans le reste de l'Europe, les

[2] Consensus Bloomberg au 31/12/2024.
[3] Consensus Bloomberg du 30/09/2024.

prévisions de croissance du PIB en 2025 ont montré une certaine résilience, mais seule l'Espagne devrait poursuivre une croissance relativement forte à +2.2%, portée par des avantages comparatifs favorables, notamment en termes de coûts salariaux, de prix de l'énergie, et d'exposition au secteur touristique. Les statistiques aux Etats-Unis ont confirmé l'exceptionnalisme américain avec une croissance solide en novembre, sur le front des salaires (+4.0% a/a) et des dépenses des ménages (5.5% a/a), ce qui tend à soutenir l'inflation (2.7% a/a en novembre contre 2.4% en septembre). Ainsi les prévisions de croissance américaine en 2025 ont continué d'être révisées à la hausse, de +1.8% en septembre à +2.1% en décembre[2]. L'exceptionnalisme américain contraste avec des économies en légère perte de vitesse sur fonds de tensions commerciales et de risques de barrières tarifaires. Cet environnement ne devrait pas entraîner de pressions inflationnistes ou de risques de boucles prix-salaires en 2025 : l'inflation[2] devrait ralentir à 2.0% en zone euro, à 2.1% aux Etats-Unis, voire au plus se stabiliser à 2.5% au Royaume-Uni, ce qui permettrait des assouplissements monétaires supplémentaires, certes d'ampleurs diverses selon les contextes nationaux. Seules les politiques monétaires au Brésil et au Japon vont continuer de se démarquer, avec davantage de hausses de taux en 2025. En Chine, les autorités ont signalé garder le cap d'un renforcement du soutien au crédit, et se sont montrées disposées à des mesures d'exception. La modération de l'activité économique resterait donc relativement bien contrôlée grâce à la bonne tenue du secteur industriel et une amorce de reprise du côté de la consommation des ménages, ce qui permet d'envisager un ralentissement modéré[2] en 2025 à 4.5% contre 4.8% en 2024. En Inde, le consensus des économistes table sur une croissance du PIB de 6.5%, légèrement inférieure aux prévisions de septembre (6.9%) et contre 8.2% en 2024. Enfin en Amérique latine, la tendance sur 2025 est aussi au ralentissement, notamment au Mexique où l'accord de libre-échange américain sera remis en question.

Panorama financier

Au premier trimestre 2024 (T1), la solidité de l'économie américaine a entretenu le revirement haussier des marchés d'actions amorcé le trimestre précédent (indice MSCI* World +9.5% en variation trimestrielle t/t au T1 2024). La bourse américaine (MSCI* Etats-Unis +10.4%) a surperformé l'indice mondial, ainsi que les places au Japon (+19.3%) et en zone euro (+10.3%). L'appétit pour le risque a été alimenté par des résultats d'entreprises généralement favorables et la diminution des craintes de récession. Cet environnement a également favorisé les marchés de crédit aux Etats-Unis et en Europe, notamment les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) qui ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG). A l'inverse ce contexte n'a pas été aussi bénéfique aux bourses émergentes (MSCI EM +4.6%), et a pénalisé les marchés obligataires qui avaient intégré d'importantes anticipations d'assouplissements monétaires. Début janvier, les marchés anticipaient déjà des baisses de taux conséquentes sur l'année 2024, notamment pour la Réserve Fédérale américaine (Fed) et la Banque centrale européenne (BCE) (environ 150 points de base), mais aussi pour les banques centrales d'Amérique latine. La dynamique plus forte que prévu de l'économie américaine, et la persistance de l'inflation ont entraîné un retournement de ces anticipations qui, fin mars, n'intégraient plus que des baisses de 75 points de base (pdb) pour la Fed, et 100 pdb pour la BCE. En conséquence, les taux souverains se sont fortement redressés au T1: +32pdb à 4.20% aux Etats-Unis, +27pdb à 2.30% en Allemagne, +39pdb à 3.93% au Royaume-Uni, avec un mouvement similaire sur les places émergentes. Le report du cycle de baisses des taux de la Réserve fédérale a permis un différentiel de rendements favorables au dollar US (indice DXY[1] +3% au T1), notamment au détriment du yen japonais (-6.8% contre dollar US au T1) et du franc suisse (-6.7%). Le franc suisse a été pénalisé par les perspectives monétaires de la Banque Nationale Suisse (BNS). Son président a en effet suggéré en janvier que la BNS était moins favorable à un franc suisse fort. La BNS a ainsi été la première des banques centrales des économies développées à réduire son taux directeur dès mars, de 1.75% à 1.50%. Enfin, les tensions au Proche-Orient ont continué de soutenir les prix du baril de pétrole (WTI +16% à USD 83) et de l'or (+8% à USD 2230 l'once).

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Le second trimestre 2024 (T2) a été essentiellement marqué par les incertitudes liées au cycle de baisses des taux américains, mais aussi par les développements politiques, notamment en France, ce qui a pénalisé les marchés obligataires. Les rendements 10 ans des obligations souveraines ont ainsi continué de monter au T2 : +20pdb à 4.40% aux Etats-Unis et à 2.50% en Allemagne, ou +24pdb au Royaume-Uni à 4.17%. Cet environnement a favorisé la poursuite de l'appréciation du dollar US (indice DXY[6] +1.3% au T2), notamment au détriment du yen japonais (-5.9% contre dollar US au T2), du peso mexicain (-9.6%) ou du réal brésilien (-10.9%). Les développements politiques ont exacerbé les évolutions de marchés, avec un accueil favorable aux suites des élections en Afrique du Sud et en Inde, contrairement au Mexique. En France, la dissolution surprise du parlement au lendemain des résultats des élections au parlement européen, et le déclenchement d'élections législatives les 30 juin et 7 juillet ont entraîné un fort mouvement d'aversion pour le risque. Les marchés obligataires et boursiers ont pris la mesure des risques de dérapages des finances publiques, ainsi que des incertitudes sur le respect des règles budgétaires européennes. En conséquence, le rendement 10 ans de la dette française a bondi de 49pdb à 3.30%, ce qui a entraîné à la hausse les rendements de la dette des pays européens les plus risqués : +26pdb à 3.42% sur l'obligation d'Etat espagnole, et + 39pdb à 4.07% sur leur équivalent italien. Très liés au risque souverain, les titres financiers ont aussi été sanctionnés, ainsi que le marché de crédit high yield et les actions de la zone euro (MSCI eurozone -1.2% en variation trimestrielle t/t). Les incertitudes politiques ont pénalisé les marchés des actions au Brésil (-2.5% t/t) et surtout au Mexique (-7.5% t/t). A l'inverse, les indices boursiers ont poursuivi leur progression aux Etats-Unis (+4.0% t/t), au Royaume-Uni (+3.6%), ou en Inde (+10% t/t), et se sont redressés en Chine (+7% t/t) ou en Afrique du Sud (+8.5%).

Au troisième trimestre (T3) 2024, les marchés financiers ont été particulièrement mouvementés, sur fond d'inquiétudes sur la croissance mondiale et sur les décisions des banques centrales. Les indices de volatilité ont bondi, avec des revirements de marchés, notamment début août sur deux faits déclencheurs : une détérioration plus importante que prévu de l'emploi américain, et une remontée inattendue du taux de la Banque du Japon. Ces annonces sont survenues sur des marchés peu liquides en raison des congés d'été, et ont entraîné des débouclements brusques de positions spéculatives. La chute brutale des bourses mondiales n'a cependant duré que quelques jours, dans le sillage du renforcement des anticipations de baisses de taux des banques centrales. Dans un contexte de statistiques d'emploi décevantes, de chute du prix de pétrole (WTI -16%t/t à USD 68/baril) et de désinflation, la Fed a initié en septembre son cycle d'assouplissement monétaire, avec une réduction de ses taux directeurs plus forte que prévu, de -50 points de base (pdb) contre -25pdb attendu. La baisse des taux de la Fed a ouvert la voie à une série de décisions des banques centrales des pays émergents et développés, mais aussi favorisé des anticipations de baisses de taux de plus grande ampleur. En Chine, les autorités ont déployé fin septembre un important plan de soutien, via des réductions de taux bancaires et de réserves obligatoires ainsi que des mesures destinées aux secteurs immobilier et financier (notamment un fonds pour les rachats d'actions). Ces mesures ont fortement impacté les indices boursiers, et l'indice MSCI* World a terminé le 3ième trimestre en hausse de 5% t/t (variation trimestrielle). Les actions des pays développés ont légèrement sous-performé (MSCI DM +4.8% t/t) face aux places des pays émergents (MSCI EM +6.8% t/t), soutenues par l'indice chinois qui a bondi de 24% t/t. Du côté des marchés obligataires, les anticipations d'assouplissement monétaire accru ont favorisé les titres les plus risqués, comme le crédit à haut rendement « High Yield », ou tels les titres souverains des pays émergents (notamment Mexique ou Afrique du sud) et ceux de la périphérie de la zone euro (Grèce, Portugal, Italie, Espagne). Sur le marché des changes, la décision de la Fed a pesé sur le dollar US (DXY[1] -4.8% t/t au T3). A contrario de la Fed, la remontée du taux de la banque centrale du Japon a propulsé le yen face au dollar US (+12% t/t). Enfin sur les marchés des matières premières, l'envolée de l'or (+13% t/t à USD 2634 l'once) s'est poursuivie ; la volatilité du prix de baril de pétrole (WTI -16% t/t à USD 68/baril) était liée à la perspective d'une modération de la demande mondiale, aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient et à l'issue incertaine des conditions d'offre du cartel de l'OPEP+ avant leur prochaine réunion de décembre.

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Au quatrième trimestre (T4) 2024, les marchés ont intégré les risques liés aux changements de politique commerciale et budgétaire après les élections américaines du 8 novembre. La nouvelle administration de Donald Trump envisage entre autres une relance fiscale, des barrières tarifaires, des restrictions migratoires, des coupes dans les dépenses fédérales et une reprise de l'exploitation gazière et pétrolière. Malgré le peu de visibilité en termes d'ampleur et de calendrier, les marchés ont anticipé les impacts probables de telles mesures : une dynamique de croissance et d'inflation soutenue aux Etats-Unis, avec pour conséquence un moindre assouplissement monétaire de la Réserve Fédérale. En effet, les marchés ont intégré que les taux des Fed Funds baisseraient moins que prévu avant les élections : ils s'établissaient à 3.75%-4.0% à horizon de décembre 2025 (contre 3.25%-3.50% avant les élections). La variation des écarts d'anticipations des politiques monétaires a donc favorisé le dollar US (indice DXY[1] 7.6% t/t ; +7.1% a/a). Cet exceptionnalisme américain s'est traduit par une surperformance des actions US (indice MSCI* US +2.8% en variation trimestrielle t/t ; +25.1% en variation annuelle a/a), en défaveur marquée des places des pays émergents (indice MSCI EM -4.2% t/t ; +13.7% a/a), notamment au Brésil (indice MSCI -10.0% t/t ; -11.4% a/a), au Mexique (indice MSCI -5.0% t/t ; -10.2% a/a) ou en Inde (indice MSCI -8.7% t/t ; +15.7% a/a). Les actions européennes ont terminé l'année avec des évolutions médiocres (indice EuroStoxx600 -2.9% t/t ; +6.0% a/a) et contrastées, avec une bonne progression en Allemagne (indice MSCI +1.6% t/t ; +14.9% a/a), contrairement au Royaume Uni (-0.2% t/t ; +9.5% a/a), et surtout en France (-3.4% t/t ; -1.2% a/a), pénalisées par les incertitudes budgétaires et fiscales. Sur les marchés obligataires, les enjeux de politique monétaire et de consolidation fiscale ont accentué les mouvements de pentification des courbes de taux ainsi que les écarts d'évolutions de taux souverains. Ainsi au T4, les rendements 10 ans des obligations souveraines ont monté fortement aux Etats-Unis (+79pdb à 4.57%) et au Royaume-Uni +57pdb à 4.57%, mais dans une moindre ampleur en Allemagne (+24pdb à 2.37%), en France (+28pdb à 3.20%, et surtout en Italie (+7pdb à 3.52%). Sur les marchés de crédit, les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG). Sur les marchés du pétrole, de nombreux facteurs ont contribué à la volatilité des prix : le ralentissement attendu de la demande mondiale en 2025, les incertitudes géopolitiques au Proche-Orient, l'appréciation du dollar US, la perspective d'une éventuelle reprise de l'exploitation aux Etats-Unis, premier producteur mondial. Ainsi malgré une amélioration au T4 (Brent +4.0% t/t), l'année 2024 s'est soldée par un repli du prix du baril (Brent) de -3.1% a/a à 74.6 USD/ baril.

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales.
[1] Indice DXY : indice du dollar américain par rapport à six autres devises : l'euro, le yen japonais, la livre sterling, le dollar canadien, le franc suisse et la couronne suédoise.
Source : données Bloomberg au 31/12/2024.

Politique de gestion

En début de période, les investisseurs s'attendaient à ce que les banques centrales déclenchent rapidement les premières baisses de taux en commençant par la Fed. Or, c'est la BCE qui a démarré avec une première baisse seulement début juin. De l'autre côté de l'Atlantique, la Fed a attendu fin septembre pour réduire les taux courts. Pour rappel, fin décembre 2023, les marchés anticipaient 7 baisses de taux de la part de la Fed et 6 pour la BCE en 2024.
Ce changement de paradigme n'a pas semblé perturber les marchés actions, qui ont enchaîné les records sur cette première partie d'année.

Ainsi, les marchés actions réalisent un premier trimestre 2024 solide, avec le MSCI US (NR) qui affiche une performance de 10.3% et le MSCI EMU (NR) une hausse de 10.2%. Le reste de l'année sera plus compliqué pour le MSCI EMU (NR) qui recule de 0.7% tandis que le MSCI US (NR) a poursuivi sur sa tendance avec une progression de près de 13%.

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Incontestablement, ce sont les valeurs technologiques qui ont dominé l'actualité, largement aidées par le thème de l'intelligence artificielle. Les leaders mondiaux de la tech sont américains, logiquement ce sont les marchés actions des Etats-Unis qui en ont le plus bénéficié, surperformant largement leurs pairs européens avec le Nasdaq 100 qui affiche une performance de 29.6% sur l'année, (nVidia en tête à +171%) suivi de près par le S&P 500 (+24.6%).

La période sous revue était également une période chargée politiquement. En effet, en 2024, plus de 4Mds de citoyens dans le monde sont concernés par des élections dans leur pays. Les effets de ces enjeux se sont fait ressentir lors de cette première partie d'année et il faut s'attendre à ce que cela continue. En Inde, le Nifty 50 perdait près de -5% lorsque l'on apprenait une bataille plus serrée que prévu pour la réélection du Premier ministre Narendra Modi. Toutefois, l'événement politique qui a marqué cette première partie d'année n'était pas prévu. Le 9 juin, les résultats des élections parlementaires européennes plaçant en tête le Rassemblement national en France, ont poussé le président français E. Macron à annoncer la dissolution de l'Assemblée nationale, convoquant les Français à des élections législatives anticipées. La semaine suivant cette annonce le CAC 40 perdait -6.2%, sa plus forte baisse en une semaine depuis le début de la guerre en Ukraine.

Sur les marchés de taux, l'annonce d'un possible pivot de la Fed en fin d'année 2023, a permis aux taux de rendement de s'effondrer et aux indices obligataires de s'envoler. Néanmoins, la résilience des économies et de l'inflation et une communication plus prudente des banques centrales ont entraîné la réduction substantielle des attentes de baisses de taux en 2024 et une nette hausse des taux obligataires.
La situation a quelque peu évolué à partir du deuxième trimestre 2024 en zone Euro. La BCE a abaissé ses taux directeurs début juin puis en septembre, octobre et décembre. Le taux de facilité de dépôt, qui était à 4.0%, est ainsi passé à 3%.
Aux US, la Fed a attendu le mois de septembre pour entamer la réduction de ses taux directeurs mais elle les a baissés directement de 0.5% en septembre puis de 0.25% supplémentaires en novembre et en décembre baissant les taux directeurs de 5.5% à 4.5%.
Au Japon, la BoJ a relevé ses taux directeurs en mars pour la première fois depuis 2007 dans la fourchette 0% à 0.1% (vs -0.1% précédemment), après les avoir maintenus en territoire négatif pendant 8 ans. Elle les a encore relevés de 0.15% en juillet afin de les porter à 0.25%.
En 2024, les indices obligataires des obligations des Etats de la zone Euro s'affichent en légère progression à 1.9%. Aux Us, l'indice des obligations d'Etat ne progressent que de 0.9%. En revanche, les indices des obligations avec des maturité plus courtes affichent des performances bien supérieures (plus de 4% aux US et près de 3.15% en zone Euro pour les obligations de maturité 1-3 ans), reflétant le mouvement de pentification des courbes de taux en 2024. Quant aux obligations indexées sur l'inflation de la zone Euro, la baisse des indices de prix et des anticipations d'inflation ont pesé sur la performance de cette classe d'actifs (+0.1%). Enfin, les obligations d'entreprises ont mieux résisté dans cet environnement, soutenues par des fondamentaux solides et une baisse continue des taux de défaut. L'indice des obligations d'entreprises pour la zone Euro s'affiche en progression de plus de 4.5% sur la période.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée de fonds « cœur » et de diversifications de style, géographiques et sectorielles.

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

1. Partie « cœur » :

La partie « cœur » est exposée aux actions de la zone Euro.

L'exposition aux actions de la zone Euro est réalisée par l'investissement sur des fonds avec des approches systématiques et fondamentales actives complémentaires.

- Approche systématique :
  Ces investissements sont réalisés par l'intermédiaire d'un fonds HSBC ICAV Multi-Facteurs, qui représente près de 40% de l'actif net.
  Sur la période, le fonds a réalisé une performance inférieure à l'indice MSCI Emu, dividendes nets réinvestis.

- Approche fondamentale active :
  En complément de la partie systématique, le portefeuille s'expose à travers des fonds aux styles valorisation (HSBC Euro Actions et HSBC GIF Euroland Value), qualité (HSBC GIF Euroland Growth), taille (HSBC Euro PME et HSBC Gif European Smaller Companies) et faible volatilité (HSBC Euro Volatility Focused et HSBC Europe Equity Income). Nos allocations sur ces styles reposent sur une approche diversifiée et s'appuient sur l'analyse combinée de la valorisation et de facteurs techniques de court terme.
  Sur la période, les diversifications aux facteurs contribuent négativement à la performance du portefeuille. Seul le facteur « qualité » a surperformé l'indice de marché en 2024. En revanche, les facteurs « taille », « faiblement valorisé » et « faible volatilité » ont sous-performé le même indice. Enfin, la sélection de valeurs a permis de compenser sur tous les styles, à l'exception du style « taille », où la sélection de valeurs a été décevante. A fin décembre, le portefeuille détient :
  - 10.1% d'exposition au style Valorisation (7.8% de HSBC Euro Actions et 2.3% de HSBC GIF Euroland Value)
  - 5.5% d'exposition au style Qualité (5.5% de HSBC GIF Euroland Growth)
  - 8.7% d'exposition au style Taille (2.4% de HSBC Euro PME et 6.3% HSBC Gif European Smaller Companies)
  - 10.8% d'exposition au style faible volatilité (8.5% de HSBC Euro Volatility Focused et 2.3% de HSBC Europe Equity Income)

  Nous détenons également une exposition de 3.9% du fonds HSBC SRI Euroland Equity qui combine les styles Valorisation et Qualité avec un filtre Socialement Responsable.

Par ailleurs nous pensons que la combinaison de moteurs de performance dé-corrélés les uns des autres et calibrés en budget de risque apporte également de la valeur à votre investissement.
A fin décembre, ces moteurs de performance concernent les investissements sur les indices actions des pays émergents aux dépens des indices actions des pays développés et les diversifications sectorielles sur les marchés européens. Pour l'ensemble de ces investissements, notre approche est identique : l'analyse de facteurs économiques, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix.

2. Diversifications sur les secteurs européens

Nos analyses nous ont amenés à investir sur les indices des secteurs européens de la santé, des médias, de la consommation, des matières premières, de la chimie, de l'industrie, des services aux collectivités, des banques, du pétrole et du gaz.
Sur la période, les diversifications sur les secteurs contribuent positivement à la performance du fonds. Nos investissements sur les secteurs de la banque, des services financiers et des loisirs ont été très profitables.

Au 31 décembre, le portefeuille est exposé aux secteurs de la banque (0.9%), des services financiers (0.2%), de l'assurance (0.4%), du commerce de détail (0.4%), des loisirs (0.2%), de l'industrie (0.4%), des médias (0.2%) et des services aux collectivités (0.2%) aux dépens des actions la zone Euro.

3. Diversifications sur les pays développés

Sur la période, les diversifications sur les pays développés ont contribué positivement à la performance du portefeuille. Les investissements sur les actions italiennes, espagnoles et américaines aux dépens des actions de la zone Euro ont particulièrement contribué à la performance de la stratégie. En revanche, la diversification sur les actions anglaises a été décevante.

Au 31 décembre, nous sommes investis sur les marchés actions anglais (0.3%), italiens (0.6%), espagnols (1%), des Pays-Bas (0.3%) et américains (0.4%) aux dépens des actions de la zone Euro.

4. Diversifications sur les indices des pays émergents

Des expositions aux actions brésiliennes et chinoises ont été maintenues en début d'année. Puis réduite fin octobre, après la forte hausse liée aux annonces du gouvernement chinois concernant un vaste plan de relance et de soutien au secteur immobilier. Sur la période, les diversifications sur les actions émergentes n'apportent pas de valeur au portefeuille.

Performances

A la clôture de l'exercice, le FCPE affiche une performance de 8,71%.

Les performances présentées ont trait aux années passées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Non prise en compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques du règlement (UE) 2020/852

Le FCPE ne promeut pas des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR ») ou n'a pas un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 dudit règlement européen.

Dans ce cadre, les investissements sous-jacents du FCPE ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au sens du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement Taxonomie »).

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Evénements intervenus sur l'exercice 2024

Absence du mécanisme de plafonnement des rachats (ou gates) sur le FCPE au 31 décembre 2024

➔ date de prise d'effet : 20 décembre 2024

Conformément aux exigences de l'AMF, le FCPE ne bénéficiant pas du mécanisme de plafonnement des rachats (ou gates) au plus tard au 31 décembre 2024, il a été introduit le 20 décembre 2024 dans le règlement du FCPE l'avertissement ci-après :

« En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du FCPE à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce FCPE ».

Politiques relatives à l'investissement responsable du Groupe HSBC

➔ date de prise d'effet : 20 décembre 2024

Suite au souhait du Groupe HSBC de délivrer à l'investisseur une information sur ses politiques relatives à l'investissement responsable appliquées au FCPE et, dans ce cadre, homogénéiser la rédaction de la documentation réglementaire de l'ensemble des OPC de droit français (dont les FCPE) gérés par HSBC Global Asset Management (France), une information sur les politiques relatives à l'investissement responsable du Groupe HSBC a été introduite dans le règlement du FCPE le 20 décembre 2024.

Délégation de la tenue de compte-émission à CACEIS Bank

➔ date de prise d'effet : 1er janvier 2025

Depuis le 1er janvier 2025, CACEIS Bank assure par délégation de la société de gestion la tenue de compte-émission des FCPE gérés par HSBC Global Asset Management (France).

Cette évolution est sans conséquence sur la gestion financière du FCPE.

Evolution de la tenue de compte d'épargne salariale HSBC

➔ date de prise d'effet : 14 janvier 2025

Depuis le 14 janvier 2025, le teneur de compte d'épargne salariale NATIXIS INTEREPARGNE s'est substitué à HSBC EPARGNE ENTREPRISE.

Ce changement de teneur de compte d'épargne salariale a été opéré dans le cadre juridique de la cession, puis de la fusion de HSBC EPARGNE ENTREPRISE avec NATIXIS INTEREPARGNE.

Cette opération est sans conséquence sur la gestion financière du FCPE, ni sur l'accompagnement commercial de votre entreprise, qui continue à être assurée par HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE).

Elle a fait l'objet d'une information individuelle des porteurs de parts.

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Information sur les actifs non liquides et les dispositions pour gérer la liquidité du FCPE

Gestion du risque de liquidité :

La société de gestion assure le suivi du risque de liquidité par FCPE afin d'assurer un niveau approprié de liquidité à chaque FCPE au regard notamment du profil de risque, des stratégies d'investissement et politiques de remboursement en vigueur des FCPE.

Une analyse du risque de liquidité des FCPE visant à s'assurer que les investissements et les FCPE présentent une liquidité suffisante pour honorer le rachat des porteurs de parts dans des conditions normales et extrêmes de marché est effectuée au moins une fois par mois par la société de gestion.

Une dégradation observée de la liquidité des marchés et des mouvements de passif significatifs auraient pour conséquence, en fonction du profil de risque de chaque FCPE, le renforcement du dispositif matérialisé par l'augmentation significative de la fréquence de contrôle de la liquidité des FCPE.

La société de gestion a mis en place un dispositif approprié et des outils de gestion de la liquidité des FCPE gérés permettant le traitement équitable des investisseurs.

Actifs qui font l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide : néant

Information sur le profil de risque actuel du FCPE et les systèmes de gestion du risque utilisés par la société de gestion

Le profil de risque actuel du FCPE est indiqué dans le DIC qui est rattaché au rapport annuel.

La société de gestion met en œuvre et maintient opérationnelle une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentés qui permettent d'identifier les risques liés à son activité en particulier la société de gestion a mis en œuvre les dispositions et les mesures permettant d'évaluer le risque global des FCPE et d'identifier notamment les risques principaux auxquels les FCPE sont exposés ou susceptibles d'être exposés.

Information sur le montant total du levier calculé selon la méthode brute et la méthode de l'engagement utilisées par le FCPE

- Montant total du levier calculé selon la méthode brute : 99,1 %
- Montant total du levier calculé selon la méthode de l'engagement : 100 %

Ces méthodes sont décrites dans le règlement délégué (UE) n°231/2013 de la Commission du 19 décembre 2012.

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation OPCVM concernant la gestion de Fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France), à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié, pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2024

L'information relative au montant total des rémunérations versées par la société de gestion à son personnel et le montant agrégé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel qui ont une incidence sur le profil de risque figure dans le tableau ci-dessous

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2024 représentent une population de 303 personnes en 2024. En 2024 et tel que défini dans la politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France), 42 personnes ont été identifiées comme « Preneurs de risques » pour l'ensemble des portefeuilles gérés.

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Les collaborateurs identifiés comme Preneurs de risques sont :

- Les membres du Conseil d'administration
- Les dirigeants responsables et les membres du comité exécutif,
- Les responsables des pôles de gestion et du trading,
- Les responsables des ventes, produits et du marketing,
- Les responsables des fonctions de contrôle (Risques, Conformité et Contrôle Interne)
- Les responsables Juridique, Finance et des fonctions de support et administratives

	2024				
	Rémunération fixe versée en 2024	Rémunération variable versée en mars 2024 (au titre de la performance 2023) + rémunérations variables différées acquises en 2024	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	total €
Ensemble des collorateurs AMFR y compris détachés in et succursales (hors détachés out) - 303 collaborateurs	29 260 925 €	12 520 610 €	11 244 402 €	1 276 208 €	41 781 535 €
Dont personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (42 collaborateurs)**	7 389 432 €	5 613 080 €	4 401 262 €	1 211 818 €	13 002 512 €
Dont cadres supérieurs (14 collaborateurs)**	2 420 314 €	1 584 813 €	1 322 258 €	320 690 €	4 005 127 €

(*) Prend en compte les actions différées définitivement acquises en 2024 ainsi que le cash différé indexé payé en 2024.
(**) Prend en compte les personnes mises à disposition ou affectées au prorata du temps de présence dans l'entreprise

La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus en 2024 par les collaborateurs.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HSBC MONETAIRE C	5 210 346,57	5 800 257,41
HSBC GBF ICAV MLTFAC E E XC	1 174 022,38	2 984 063,91
HSBC EURO ACTIONS Part I - C	1 874 450,08	2 123 111,68
HSBC GIF ASIA EX JAPAN EQ I C	2 032 224,85	1 064 093,06
iShares VII PLC -iShares Core MSCI EMU UCITS ETF EUR (Acc)	1 314 570,20	670 384,62
HSBC GLOBAL CHINESE EQUITY I	1 005 099,51	
HSBC EUROPE EQUITY INCOME K	39 629,72	727 498,63
HSBC EUROPE EQUITY INCOME IC 3D	658 950,79	101 038,63
HSBC GIF EUROLAND GROWTH I C	267 042,43	466 355,08
Lyxor Ibex 35 (DR) UCITS ETF Dist	379 039,12	252 673,04

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Informations réglementaires

Rapport sur le suivi des risques

Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion du FCPE n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture du FCPE	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable. Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best execution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire du FCPE.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels du FCPE.

Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Tableau récapitulatif des frais facturés au FCPE et/ou à l'entreprise

Frais de fonctionnement et de gestion	**0,02%**
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement Ce coût se détermine à partir : *- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement* *- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du FCPE investisseur*	**0,56%** *0,56%*
Autres frais supportés par le FCPE Ces autres frais se décomposent en : *- commission de surperformance* *- commissions de mouvement* *- Acquisitions et cessions temporaires de titres*	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	**0,58%**
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	**0,36%**

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Performances

Indice de référence: 100% EuroStoxx (NR)

Evolution de la performance sur 1 an glissant
Du 29/12/2023 au 31/12/2024

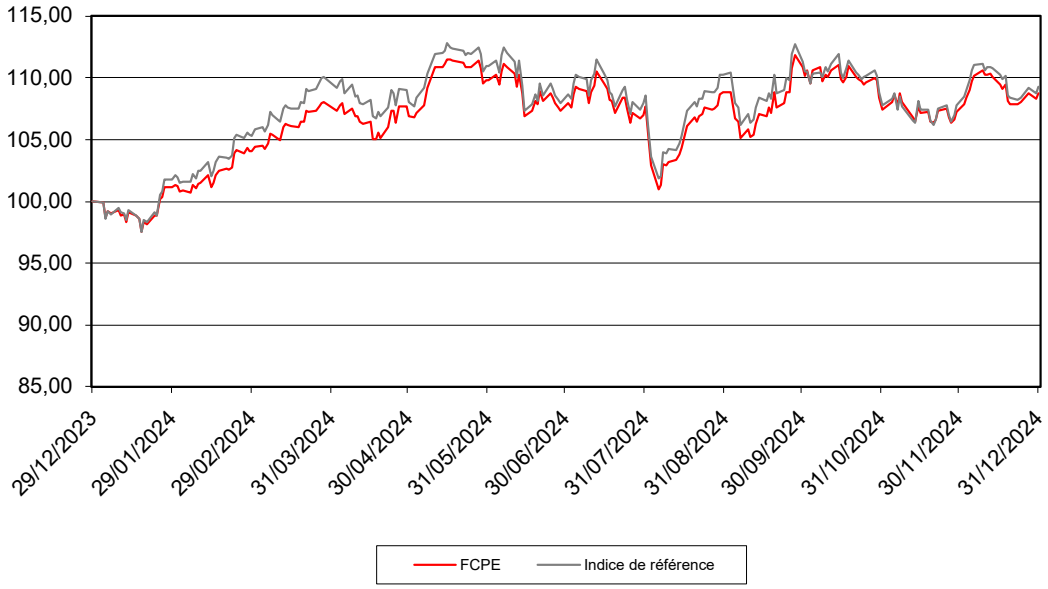

Evolution de la performance sur 5 ans glissants
Du 31/12/2019 au 31/12/2024

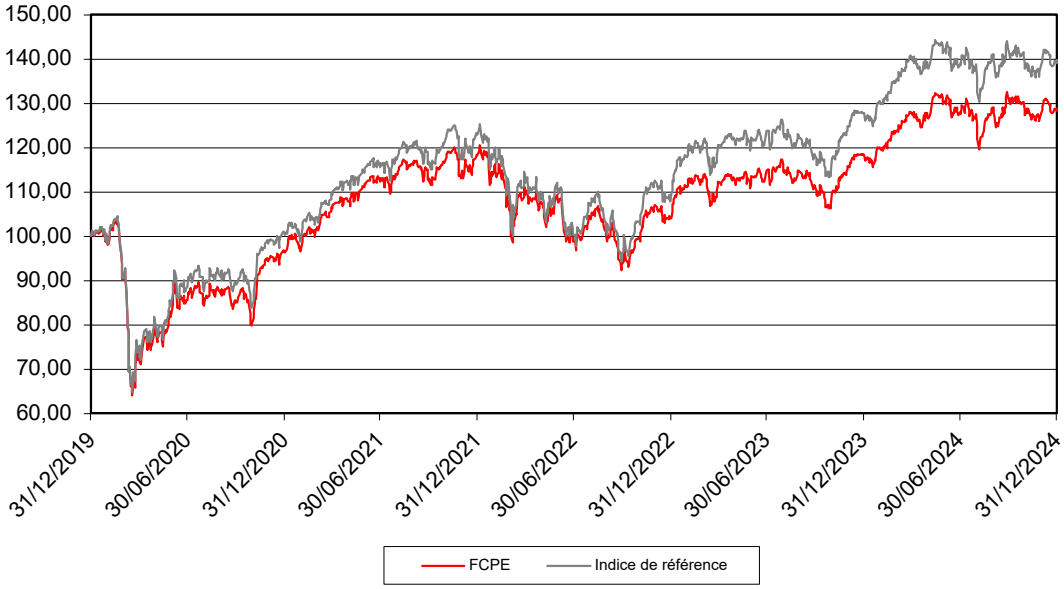

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Indice de référence: 100% EuroStoxx (NR)

Evolution de la structure de l'actif

29/12/2023

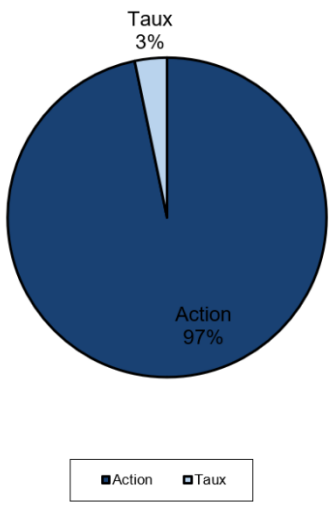

31/12/2024

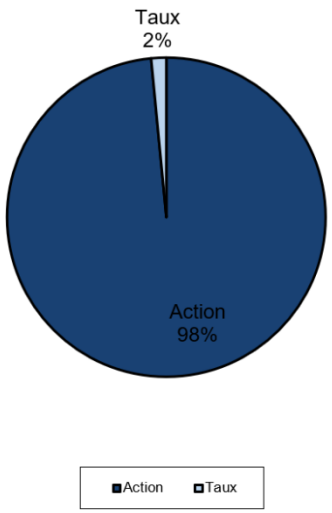

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Certification du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024

HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS
FONDS D'EPARGNE SALARIALE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
Immeuble Coeur Défense - Tour A
110 Esplanade du Général de Gaulle
92400 La Défense 4 - Courbevoie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'épargne salariale HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'épargne salariale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Arnaud Percheron

2025.06.11 18:29:26 +0200

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Comptes Annuels

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé	
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**23 744 153,10**
OPCVM	23 744 153,10
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**23 744 153,10**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**194 619,56**
Comptes financiers	**30 123,71**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**224 743,27**
Total de l'actif I+II	**23 968 896,37**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	22 043 948,87
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	1 920 272,53
Capitaux propres I	**23 964 221,40**
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**23 964 221,40**
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	4 674,97
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	**4 674,97**
Total Passifs : I+II+III+IV	**23 968 896,37**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	62 638,45
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	5 572,80
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	1 339,24
Sous-total produits sur opérations financières	**69 550,49**
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-1 443,61
Sous-total charges sur opérations financières	**-1 443,61**
Total revenus financiers nets (A)	**68 106,88**
Autres produits :	
Frais pris en charge par l'entreprise	56 479,53
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-60 479,53
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-4 000,00**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**64 106,88**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-2 124,61**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**61 982,27**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	1 613 039,19
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 473,27
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**1 611 565,92**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-44 873,87**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**1 566 692,05**

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	353 243,05
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-380,79
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**352 862,26**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-61 264,05**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**291 598,21**
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	**1 920 272,53**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexes

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le FCPE cherche à surperformer, sur sa durée de placement recommandée, l'indicateur de référence EuroStoxx (NR). Cet indicateur de référence peut être défini, à la date d'édition du règlement, comme suit : L'indice EuroStoxx est un indice large qui regroupe les plus grandes capitalisations boursières des pays de la zone euro. Il comprend environ 300 valeurs. Cet indice est calculé en EURO, dividendes nets réinvestis, par la société Stoxx Limited. (code ticker : SXXE index). L'administrateur Stoxx Limited de l'indice de référence EuroStoxx est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur Stoxx Limited : https://www.stoxx.com/. La Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Le règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net en EUR	31 705 030,82	29 833 794,10	22 331 920,70	23 744 227,73	23 964 221,40
Nombre de titres	5 198 920,74500	3 978 253,37560	3 388 946,49720	3 163 106,17320	2 936 565,50740
Valeur liquidative unitaire	6,098	7,499	6,589	7,506	8,160
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,12	1,93	-0,10	0,12	0,53
Capitalisation unitaire sur revenu	0,01	0,01	0,02	0,02	0,02

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.
Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus (antérieurement la comptabilisation était réalisée en incluant ces frais au prix d'achat ou de vente des titres. Cette option est dorénavant interdite par le Règlement ANC 2020-07).

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les OPC sont valorisées au dernier cours connu.

Frais de gestion

Frais de fonctionnement et commissions :

	Frais facturés	Assiette	Taux barème	Prise en charge FCPE/Entreprise
1 et 2	**Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion**	Actif net	0,23 % l'an + frais administratifs liés au fonctionnement du Conseil de Surveillance	à la charge de chaque société adhérente au prorata du nombre de salariés porteurs de parts inscrits à ses effectifs
			1,20% TTC l'an maximum plafonnés à 4000 € TTC l'an (honoraires du commissaire aux comptes)	à la charge du FCPE
3	**Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)**	Actif net	1,70 % TTC l'an maximum	à la charge du FCPE
3	**Commissions de mouvement**	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	---
4	**Commission de surperformance**	Actif net	Néant	---

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Pourront s'ajouter aux frais facturés au FCPE et listés ci-dessus, les coûts suivants :
- les contributions dues pour la gestion du FCPE en application du 4° du II de l'article L.621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCPE) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Les frais de transaction :

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du Fonds.

Les frais directs seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Les frais de gestion ne comprennent pas les frais de transaction.

Mecanisme du swing pricing

La Société de Gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du FCPE dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans le FCPE. Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables au FCPE. Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.
La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets. Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du FCPE. Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. La valeur liquidative ajustée, dite "swinguée" est la seule valeur liquidative du FCPE, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée. En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité du FCPE peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille. Conformément aux dispositions réglementaires, la Société de Gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de l'évaluation.

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.
La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.
Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS	Capitalisation	Capitalisation

Pour l'exercice sous revue, le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'est élevé à : 4 000,00€.

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**23 744 227,73**
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	1 766 556,51
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-3 575 097,90
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	64 106,88
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 611 565,92
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	352 862,26
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**23 964 221,40**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	219 005,82670	1 766 556,51
Parts rachetées durant l'exercice	-445 546,49250	-3 575 097,90
Solde net des souscriptions/rachats	-226 540,66580	-1 808 541,39
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 936 565,50740	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS 990000062519	Capitalisation	Capitalisation	EUR	23 964 221,40	2 936 565,50740	8,160

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	30,12				30,12
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					**30,12**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	30,12						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**30,12**						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 CHF +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	4,03	2,46	1,07		
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**4,03**	**2,46**	**1,07**		

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010251744	Lyxor Ibex 35 (DR) UCITS ETF Dist	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	France	EUR	234 024,00
LU0252633754	MULTI-UNITS LUXEMBOURG - Lyxor DAX (DR) UCITS ETF - Acc	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	82 732,74
DE000A0F5UJ7	iShares STOXX Europe 600 Banks UCITS ETF (DE)	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT DEUTSCHL AG	Fonds / Actions	Allemagne	EUR	203 649,64
DE000A0H08F7	ISHARES STOXX EUROPE 600 CONSUMER & MATERIALS	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT DEUTSCHL AG	Fonds / Actions	Allemagne	EUR	46 398,88
DE000A0H08G5	ISHARES STOXX EUROPE 600 FINANCIAL SERVICES	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT DEUTSCHL AG	Fonds / Actions	Allemagne	EUR	45 527,22
DE000A0H08L5	ISHARES STOXX EUROPE 600 MEDIA	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT DEUTSCHL AG	Fonds / Actions	Allemagne	EUR	48 752,55
DE000A0H08P6	iShares STOXX Europe 600 Retail UCITS ETF (DE)	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT DEUTSCHL AG	Fonds / Actions	Allemagne	EUR	88 325,44
DE000A0H08S0	ISHARES STOXX EUROPE 600 TRAVEL & LEISURE	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT DEUTSCHL AG	Fonds / Actions	Allemagne	EUR	54 398,79
DE000A0Q4R02	iShares STOXX Europe 600 Utilities UCITS ETF (DE)	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT DEUTSCHL AG	Fonds / Actions	Allemagne	EUR	45 468,26
DE000A0H08J9	ISHARES STX 600 EUR IND.GOODS	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT DEUTSCHL AG	Fonds / Actions	Allemagne	EUR	94 892,46
DE000A0H08K7	iShares STOXX Europe 600 Insurance UCITS ETF (DE)	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT DEUTSCHL AG	Fonds / Actions	Allemagne	EUR	93 070,74
IE00B1XNH568	iShares FTSE MIB UCITS ETF EUR (Dist)	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	136 164,30
IE00B53QG562	iShares VII PLC - iShares Core MSCI EMU UCITS ETF EUR (Acc)	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	633 040,32
FR0012353407	HSBC EURO ACTIONS Part I - C	HSBC Global Asset Management (France)	Actions Euro	France	EUR	1 869 041,52
FR0000442329	HSBC Euro PME AC	HSBC Global Asset Management (France)	Actions Euro	France	EUR	568 332,65

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010250316	HSBC Responsible Investment Funds - SRI EUROLAND EQUITY I	HSBC Global Asset Management (France)	Actions Euro	France	EUR	941 366,64
FR0011271626	HSBC EUROPE EQUITY INCOME IC 3D	HSBC Global Asset Management (France)	Actions internationales	France	EUR	562 036,23
FR0010227272	HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED I	HSBC Global Asset Management (France)	Fonds / Actions	France	EUR	2 040 009,28
FR0007486634	HSBC MONETAIRE C	HSBC Global Asset Management (France)	Monétaire Euro	France	EUR	13 030,87
IE00B42TW061	HSBC FTSE 100 ETF	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Actions	Irlande	EUR	79 584,57
IE00BN0T3862	HSBC GBF ICAV MLTFAC E E XC	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Actions	Irlande	EUR	9 508 758,38
LU0165193169	HSBC GIF ASIA EX JAPAN EQ I C	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	954 209,55
LU0196697857	HSBC GIF BRAZIL EQUITY CL.I C.	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	101 939,84
LU0165074070	HSBC GIF EURO.EQ.SML CIES I C.	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	1 499 240,42
LU0362711326	HSBC GIF EUROLAND GROWTH I C	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	1 318 556,82
LU0165074823	HSBC GLB INVT - EUROLAND VALUE IC	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	562 579,18
LU0164867441	HSBC GLOBAL CHINESE EQUITY I	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	1 287 370,15
IE00BMWXKN31	HSBC HANG SENG TECH UCITS ETF	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Actions	Irlande	EUR	462 634,48
IE00B5KQNG97	HSBC S AND P 500 ETF	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Actions	Irlande	EUR	93 337,18
NL0009272749	VanEck AEX UCITS ETF	VANECK ASSET MANAGEMENT B.V.	Fonds / Actions	Pays-Bas	EUR	75 680,00
Total						**23 744 153,10**

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Ventes à règlement différé	158 168,98
	Souscriptions à recevoir	36 450,58
Total des créances		**194 619,56**
Dettes		
	Rachats à payer	674,97
	Frais de gestion fixe	4 000,00
Total des dettes		**4 674,97**
Total des créances et des dettes		**189 944,59**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4 000,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			21 862 027,76
	FR0012353407	HSBC EURO ACTIONS Part I - C	1 869 041,52
	FR0010227272	HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED I	2 040 009,28
	FR0011271626	HSBC EUROPE EQUITY INCOME IC 3D	562 036,23
	FR0000442329	HSBC Euro PME AC	568 332,65
	IE00B42TW061	HSBC FTSE 100 ETF	79 584,57
	IE00BN0T3862	HSBC GBF ICAV MLTFAC E E XC	9 508 758,38
	LU0165193169	HSBC GIF ASIA EX JAPAN EQ I C	954 209,55
	LU0196697857	HSBC GIF BRAZIL EQUITY CL.I C.	101 939,84
	LU0165074070	HSBC GIF EURO.EQ.SML CIES I C.	1 499 240,42
	LU0362711326	HSBC GIF EUROLAND GROWTH I C	1 318 556,82
	LU0165074823	HSBC GLB INVT - EUROLAND VALUE IC	562 579,18
	LU0164867441	HSBC GLOBAL CHINESE EQUITY I	1 287 370,15
	IE00BMWXKN31	HSBC HANG SENG TECH UCITS ETF	462 634,48
	FR0007486634	HSBC MONETAIRE C	13 030,87
	FR0010250316	HSBC Responsible Investment Funds - SRI EUROLAND EQUITY I	941 366,64
	IE00B5KQNG97	HSBC S AND P 500 ETF	93 337,18
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**21 862 027,76**

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**61 982,27**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	**61 982,27**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**61 982,27**

Part HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**61 982,27**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**61 982,27**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**61 982,27**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	61 982,27
Total	**61 982,27**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 566 692,05**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**1 566 692,05**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 566 692,05**

Part HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 566 692,05**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 566 692,05**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 566 692,05**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	1 566 692,05
Total	**1 566 692,05**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			**23 744 153,10**	**99,08**
OPCVM			**23 744 153,10**	**99,08**
Gestion collective			**23 744 153,10**	**99,08**
HSBC EURO ACTIONS Part I - C	EUR	957,967	1 869 041,52	7,80
HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED I	EUR	2,789	2 040 009,28	8,51
HSBC EUROPE EQUITY INCOME IC 3D	EUR	230,457	562 036,23	2,35
HSBC Euro PME AC	EUR	8 672,862	568 332,65	2,37
HSBC FTSE 100 ETF	EUR	813	79 584,57	0,33
HSBC GBF ICAV MLTFAC E E XC	EUR	761 858,696	9 508 758,38	39,66
HSBC GIF ASIA EX JAPAN EQ I C	USD	11 963	954 209,55	3,98
HSBC GIF BRAZIL EQUITY CL.I C.	USD	7 086,379	101 939,84	0,43
HSBC GIF EURO.EQ.SML CIES I C.	EUR	17 687,648	1 499 240,42	6,26
HSBC GIF EUROLAND GROWTH I C	EUR	50 328,517	1 318 556,82	5,50
HSBC GLB INVT - EUROLAND VALUE IC	EUR	8 092,103	562 579,18	2,35
HSBC GLOBAL CHINESE EQUITY I	USD	11 300,762	1 287 370,15	5,37
HSBC HANG SENG TECH UCITS ETF	EUR	77 806	462 634,48	1,93
HSBC MONETAIRE C	EUR	4	13 030,87	0,05
HSBC Responsible Investment Funds - SRI EUROLAND EQUITY I	EUR	4 438,943	941 366,64	3,93
HSBC S AND P 500 ETF	EUR	1 621	93 337,18	0,39
iShares FTSE MIB UCITS ETF EUR (Dist)	EUR	6 626	136 164,30	0,57
iShares STOXX Europe 600 Banks UCITS ETF (DE)	EUR	9 751	203 649,64	0,85
ISHARES STOXX EUROPE 600 CONSUMER & MATERIALS	EUR	643	46 398,88	0,19
ISHARES STOXX EUROPE 600 FINANCIAL SERVICES	EUR	558	45 527,22	0,19
iShares STOXX Europe 600 Insurance UCITS ETF (DE)	EUR	2 289	93 070,74	0,39
ISHARES STOXX EUROPE 600 MEDIA	EUR	1 206	48 752,55	0,20
iShares STOXX Europe 600 Retail UCITS ETF (DE)	EUR	2 107	88 325,44	0,37
ISHARES STOXX EUROPE 600 TRAVEL & LEISURE	EUR	2 219	54 398,79	0,23
iShares STOXX Europe 600 Utilities UCITS ETF (DE)	EUR	1 169	45 468,26	0,19
ISHARES STX 600 EUR IND.GOODS	EUR	1 083	94 892,46	0,40
iShares VII PLC -iShares Core MSCI EMU UCITS ETF EUR (Acc)	EUR	3 624	633 040,32	2,64
Lyxor Ibex 35 (DR) UCITS ETF Dist	EUR	1 990	234 024,00	0,98
MULTI-UNITS LUXEMBOURG - Lyxor DAX (DR) UCITS ETF - Acc	EUR	449	82 732,74	0,35
VanEck AEX UCITS ETF	EUR	860	75 680,00	0,32
Total			**23 744 153,10**	**99,08**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

FCPE HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	23 744 153,10
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	224 743,27
Autres passifs (-)	-4 674,97
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**23 964 221,40**

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS	EUR	2 936 565,50740	8,160

HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS

COMPTES ANNUELS
29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	**0,00**	**0,00**
DÉPÔTS	**0,00**	**0,00**
INSTRUMENTS FINANCIERS	**23 689 473,24**	**20 861 007,66**
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**23 689 473,24**	**20 861 007,66**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	23 689 473,24	20 861 007,66
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
CRÉANCES	**0,00**	**1 434 814,55**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	1 434 814,55
COMPTES FINANCIERS	**72 176,63**	**119 991,11**
Liquidités	72 176,63	119 991,11
TOTAL DE L'ACTIF	**23 761 649,87**	**22 415 813,32**

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	23 254 651,31	22 612 039,42
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	407 964,50	-356 448,00
Résultat de l'exercice (a,b)	81 611,92	76 329,28
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**23 744 227,73**	**22 331 920,70**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	**17 422,14**	**83 892,62**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	17 422,14	83 892,62
COMPTES FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	**23 761 649,87**	**22 415 813,32**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 158,26	245,68
Produits sur actions et valeurs assimilées	84 988,82	91 651,37
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	415,53
TOTAL (1)	**88 147,08**	**92 312,58**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	841,89
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	**0,00**	**841,89**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**88 147,08**	**91 470,69**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	88 597,49	62 881,70
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	84 593,49	58 881,70
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	**84 143,08**	**87 470,69**
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-2 531,16	-11 141,41
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	**81 611,92**	**76 329,28**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les OPC sont valorisées au dernier cours connu.

Frais de gestion

Frais de fonctionnement et commissions :

	Frais facturés	Assiette	Taux barème	Prise en charge FCPE/Entreprise
1 et 2	**Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion**	Actif net	0,23 % l'an + frais administratifs liés au fonctionnement du Conseil de Surveillance	à la charge de chaque société adhérente au prorata du nombre de salariés porteurs de parts inscrits à ses effectifs
			1,20% TTC l'an maximum plafonnés à 4000 € TTC l'an (honoraires du commissaire aux comptes)	à la charge du FCPE
3	**Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)**	Actif net	1,70 % TTC l'an maximum	à la charge du FCPE
3	**Commissions de mouvement**	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	---
4	**Commission de surperformance**	Actif net	Néant	---

Pourront s'ajouter aux frais facturés au FCPE et listés ci-dessus, les coûts suivants :
- les contributions dues pour la gestion du FCPE en application du 4° du II de l'article L.621-5-3 du code monétaire et financier ;

- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCPE) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Les frais de transaction :

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du Fonds.

Les frais directs seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Les frais de gestion ne comprennent pas les frais de transaction.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Parts HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**22 331 920,70**	**29 833 794,10**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	2 011 559,92	2 486 045,04
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-3 640 057,59	-6 375 081,08
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	541 767,55	539 009,40
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-108 630,98	-891 364,44
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	-3 337,09	-43 637,76
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 526 862,14	-3 304 315,25
Différence d'estimation exercice N	*2 738 306,87*	*211 444,73*
Différence d'estimation exercice N-1	*-211 444,73*	*-3 515 759,98*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	84 143,08	87 470,69
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**23 744 227,73**	**22 331 920,70**

(*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

DÉTAIL DES COLLECTES(*)

	29/12/2023	30/12/2022
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	**2 011 559,92**	**2 486 045,04**
Versements de la réserve spéciale de participation	28 985,39	0,00
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)	406,14	0,00
Versement de l'intéressement	249 140,75	0,00
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)	0,00	0,00
Versements volontaires	673 844,06	929 633,07
Abondements de l'entreprise	488 949,73	512 164,77
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	559 849,44	0,00
Transferts provenant d'un CET	10 384,41	18 411,46
Transferts provenant de jours de congés non pris	0,00	1 025 835,74
Distribution des dividendes	0,00	0,00
Droits d'entrée à la charge de l'entreprise	*0,00*	*0,00*
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	**3 640 057,59**	**6 375 081,08**
Rachats	2 104 664,60	2 083 077,23
Transferts à destination d'un autre OPC	1 535 392,99	4 292 003,85

(*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES		
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 176,63	0,30
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	72 176,63	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	235 842,75	0,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	12 490,45	0,05	19 472,96	0,08	18 772,77	0,08	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		**0,00**
DETTES		
	Rachats à payer	13 422,14
	Frais de gestion fixe	4 000,00
TOTAL DES DETTES		**17 422,14**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-17 422,14**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	282 629,05590	2 011 559,92
Parts rachetées durant l'exercice	-508 469,37990	-3 640 057,59
Solde net des souscriptions/rachats	-225 840,32400	-1 628 497,67
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 163 106,17320	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 004,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			22 333 525,52
	FR0012353407	HSBC EURO ACTIONS IC	1 942 197,79
	FR0010227272	HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED I	2 267 943,38
	FR0010250308	HSBC EUROPE EQUITY INCOME K	629 190,86
	FR0000442329	HSBC Euro PME AC	637 998,66
	IE00B42TW061	HSBC FTSE 100 ETF	164 408,65
	IE00BN0T3862	HSBC GBF ICAV MLTFAC E E XC	10 408 437,60
	LU0196697857	HSBC GIF BRAZIL EQUITY CL.I C.	126 717,01
	LU0165074070	HSBC GIF EURO.EQ.SML CIES I C.	1 698 409,98
	LU0165074823	HSBC GIF EUROLAND EQUITY C	650 488,25
	LU0362711326	HSBC GIF EUROLAND GROWTH I C	1 457 912,10
	LU0164867441	HSBC GLOBAL CHINESE EQUITY I	109 125,74
	IE00BMWXKN31	HSBC HANG SENG TECH UCITS ETF	364 910,14
	FR0007486634	HSBC Monetaire	592 964,39
	IE00B5VX7566	HSBC MSCI JAPAN	88 942,62
	FR0010250316	HSBC RESPONSIBLE INVETMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUI	1 060 562,58
	IE00B5KQNG97	HSBC S AND P 500 ETF	133 315,77
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**22 333 525,52**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	81 611,92	76 329,28
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	**81 611,92**	**76 329,28**

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	81 611,92	76 329,28
Total	**81 611,92**	**76 329,28**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	407 964,50	-356 448,00
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**407 964,50**	**-356 448,00**

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	407 964,50	-356 448,00
Total	**407 964,50**	**-356 448,00**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	34 281 478,48	31 705 030,82	29 833 794,10	22 331 920,70	23 744 227,73
Nombre de titres	5 412 665,77810	5 198 920,74500	3 978 253,37560	3 388 946,49720	3 163 106,17320
Valeur liquidative unitaire	6,333	6,098	7,499	6,589	7,506
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,18	0,12	1,93	-0,10	0,12
Capitalisation unitaire sur résultat	0,01	0,01	0,01	0,02	0,02

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ALLEMAGNE				
ISHARES DJ STOXX EU600 OIL GAS	EUR	3 592	130 371,64	0,55
ISHARES STOXX EUROPE 600 AUTOMOBILES	EUR	3 990	227 908,80	0,96
ISHARES STOXX EUROPE 600 BANKS	EUR	5 435	90 547,10	0,38
ISHARES STOXX EUROPE 600 FINANCIAL SERVICES	EUR	1 272	90 146,64	0,38
ISHARES STOXX EUROPE 600 PERSONAL & HOUSEHOLD GOODS	EUR	451	44 414,48	0,19
ISHARES STOXX EUROPE 600 RETAIL	EUR	1 198	46 350,62	0,20
ISHARES STOXX EUROPE 600 TECHNOLOGY	EUR	1 834	134 285,48	0,56
ISHARES STOXX EUROPE 600 TELECOMMUNICATIONS	EUR	9 300	172 868,40	0,73
ISHARES STOXX EUROPE 600 TRAVEL & LEISURE	EUR	2 113	46 306,40	0,19
TOTAL ALLEMAGNE			**983 199,56**	**4,14**
FRANCE				
HSBC EURO ACTIONS IC	EUR	1 101,144	1 942 197,79	8,18
HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED I	EUR	3,453	2 267 943,38	9,55
HSBC EUROPE EQUITY INCOME K	EUR	439,806	629 190,86	2,65
HSBC Euro PME AC	EUR	8 593,732	637 998,66	2,68
HSBC Monetaire	EUR	189	592 964,39	2,50
HSBC RESPONSIBLE INVETMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUI	EUR	5 435,159	1 060 562,58	4,47
MULTI UNITS FRANCE SICAV LYXOR IBEX 35 (DR) UCITS ETF	EUR	872	88 106,88	0,37
TOTAL FRANCE			**7 218 964,54**	**30,40**
IRLANDE				
HSBC FTSE 100 ETF	EUR	1 855	164 408,65	0,69
HSBC GBF ICAV MLTFAC E E XC	EUR	907 124,533	10 408 437,60	43,84
HSBC HANG SENG TECH UCITS ETF	EUR	77 806	364 910,14	1,54
HSBC MSCI JAPAN	EUR	2 626	88 942,62	0,37
HSBC S AND P 500 ETF	EUR	3 057	133 315,77	0,56
ISHARES FTSE MIB	EUR	12 381	224 789,44	0,95
TOTAL IRLANDE			**11 384 804,22**	**47,95**
LUXEMBOURG				
HSBC GIF BRAZIL EQUITY CL.I C.	USD	6 428,379	126 717,01	0,53
HSBC GIF EURO.EQ.SML CIES I C.	EUR	20 097,148	1 698 409,98	7,16
HSBC GIF EUROLAND EQUITY C	EUR	10 315,059	650 488,25	2,74
HSBC GIF EUROLAND GROWTH I C	EUR	57 947,935	1 457 912,10	6,14
HSBC GLOBAL CHINESE EQUITY I	USD	1 185,762	109 125,74	0,46
MULTI-UNITS LUXEMBOURG - Lyxor DAX (DR) UCITS ETF - Acc	EUR	194	29 945,84	0,12
TOTAL LUXEMBOURG			**4 072 598,92**	**17,15**
PAYS-BAS				
VanEck AEX UCITS ETF	EUR	380	29 906,00	0,13
TOTAL PAYS-BAS			**29 906,00**	**0,13**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**23 689 473,24**	**99,77**
TOTAL Organismes de placement collectif			**23 689 473,24**	**99,77**
Dettes			**-17 422,14**	**-0,07**
Comptes financiers			**72 176,63**	**0,30**
Actif net			**23 744 227,73**	**100,00**

Parts HSBC CONTINENTAL EUROPE ACTIONS	**EUR**	**3 163 106,17320**	**7,506**